

**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012

Séance de 10h30 à 12h00



Président : Monsieur Daniel PERCHERON

Secrétaire de séance : Madame Marie-Sophie LESNE

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Laurent MATEJKO, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Michel VANCAILLE, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Jean -Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean -François MALBRANCO, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOIX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Christian DECOCQ, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Michel LO GIACO M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX

M. Jean-Jacques COTTEL à M. Michel VANCAILLE

M. Bertrand RINGOT à M. Daniel PERCHERON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte, présidée par le Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON.

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, demande à Monsieur Alain WACHEUX de traiter le point relatif à la signature des Marchés attribués par la Commission d'Appel d'Offres du SMIRT qui s'est réunie le matin même avant Le Comité Syndical.

Monsieur Alain WACHEUX rappelle que lors du Comité Syndical du SMIRT du 18 Novembre 2011, Monsieur le Président du SMIRT a été autorisé, par délibérations n^{os} 2011-16, 2011-17, 2011-18, à engager les procédures de mise en concurrence des marchés d'assistance au pilotage opérationnel de l'intermodalité billettique et de l'information voyageurs, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et expertise dans le domaine tarifaire, d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le conseil et la conception des actions de communication du SMIRT.

Monsieur Alain WACHEUX remarque que le Président a été autorisé à les signer mais sur la base de coûts prévisionnels qui ont été affinés par la suite au moment du lancement effectif des marchés.

C'est pourquoi, explique-t-il, pour permettre la signature par Monsieur Daniel PERCHERON des marchés qui ont été attribués par la Commission d'Appels d'Offres du SMIRT, le 23 Novembre 2012, avant le Comité Syndical, une nouvelle délibération autorisant le Président du SMIRT à signer les marchés concernés est nécessaire.

Les délégués, à l'unanimité, votent favorablement pour l'autorisation du Président à signer les marchés attribués par la Commission d'Appel d'Offres du SMIRT ce 23 Novembre 2012 matin.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012 DE 10H30 à 12 heures

DELIBERATION N° 2012-10



Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu le Code des Marchés Publics,

Vu les statuts du Syndicat Mixte,

Vu le vote favorable unanime des délégués lors du Comité Syndical du SMIRT du 18 Novembre 2011 autorisant Monsieur Daniel PERCHERON, Président du Syndicat, à engager les procédures de mise en concurrence des marchés d'assistance au pilotage opérationnel de l'intermodalité billettique et de l'information voyageurs, d'assistance à maîtrise d'ouvrage et expertise dans le domaine tarifaire, d'assistance à maîtrise d'ouvrage pour le conseil et la conception des actions de communication du SMIRT,

Vu les décisions budgétaires de l'exercice 2012,

Vu les décisions de la Commission d'Appels d'Offres réunie le 23 Novembre 2012 sur les candidatures et l'attribution des marchés précités,

Décide

D'autoriser Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, à signer les marchés correspondant aux consultations n°s 2012-047 et 2012-053-2 qui concernent pour le premier, comprenant deux lots, lot n°1 assistance au pilotage opérationnel de l'intermodalité billettique et de l'information voyageurs, lot n°2 assistance à maîtrise d'ouvrage et expertise dans le domaine tarifaire et, pour le second, une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le conseil et la conception des actions de communication du SMIRT, ainsi que toutes les pièces nécessaires à son exécution et à son paiement.

Le marché portant sur une assistance au pilotage opérationnel de l'intermodalité billettique et de l'information voyageurs (lot 1), une assistance à maîtrise d'ouvrage et expertise dans le domaine tarifaire (lot n°2) présente les caractéristiques suivantes : il s'agit d'un marché à bon de commande d'une durée de deux ans, renouvelable une fois, sans montants minimum ou maximum.

Le marché ayant trait à une assistance à maîtrise d'ouvrage pour le conseil et la conception des actions de communication du SMIRT présente les caractéristiques suivantes : il s'agit d'un marché à bon de commande d'une durée de deux ans, renouvelable une fois, sans montants minimum ou maximum.

Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 23NOVEMBRE 2012 DE 10H30 à 12h00

DELIBERATION N° 2012-11

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'ensemble des décisions budgétaires de l'exercice 2012, adoptées jusqu'à ce jour,

Vu la délibération 2012-08 du 21 Juin 2012 décidant de réaliser un voyage d'étude à Rouen, de donner un mandat spécial aux délégués qui y participent, de procéder à la prise en charge ou au remboursement pour les délégués des frais de transports, de restauration dans les conditions définies par Code Général des Collectivités Territoriales, de rembourser aux délégués, à titre exceptionnel, les frais supplémentaires exposés dans le cadre de leurs déplacements, sur présentation de justificatifs,

DECIDE

Les participants au voyage d'étude à Rouen comprendront :

- Monsieur Yves COUPÉ,
- Monsieur Jean-Claude DEBUS,
- Monsieur Daniel DELCROIX,
- Monsieur Jean-François MALBRANCQ,
- Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE,
- Monsieur Serge PERON,
- Monsieur Christian FOURCROY.



Le Président du SMIRT

Daniel PERCHERON

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

« SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012

De 10h 30 à 12 heures



Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Laurent MATEJKO, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Michel VANCAILLE, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Christian DECOCCQ, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Michel LO GIACO M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX
M. Jean-Jacques COTTEL à M. Michel VANCAILLE
M. Bertrand RINGOT à M. Daniel PERCHERON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte, présidée par le Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON.

Monsieur Daniel PERCHERON demande à Monsieur Alain WACHEUX de traiter le septième point de l'ordre du jour consacré au voyage d'étude à Rouen.

Monsieur Alain WACHEUX rappelle que lors du Comité Syndical du 21 Juin 2012 la décision d'effectuer un voyage d'études à ROUEN pour prendre connaissance des modalités de mise en service d'une centrale billettique, semblable à celle que le SMIRT envisage de créer, a été prise et qu'une délibération numérotée 2012-09 a été votée dans ce cadre.

La délibération porte sur la décision d'effectuer un voyage d'étude sur la mise en place d'une centrale billettique et d'une information multimodale en Haute-Normandie, à Rouen, et donne un mandat spécial aux délégués du Comité Syndical qui effectueront le déplacement.

Monsieur Alain WACHEUX remarque que cette délibération ne mentionne pas les noms des élus ce qui ne permettra pas le remboursement des frais engagés par les participants.

C'est pourquoi, sept délégués ayant manifesté leur souhait de participer à ce déplacement, il convient de voter une délibération complémentaire mentionnant les noms des participants au voyage d'études.

Les délégués concernés sont Monsieur Yves COUPÉ, Monsieur Jean-Claude DEBUS, Monsieur Daniel DELCROIX, Monsieur Jean-François MALBRANCQ, Monsieur Jean-Marie MARQUAILLE, Monsieur Serge PERON, Monsieur Christian FOURCROY.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2013

Séance de 10 H à 12 Heures

DELIBERATION N° 2012-12

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les décisions budgétaires de l'exercice 2012,

Vu la décision unanime favorable du Comité Syndical du 23 Novembre 2012,

Décide

D'autoriser Monsieur le Président à entamer une négociation avec la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) LILAS dans le but de préciser les modalités d'adhésion du SMIRT à son service d'autopartage pour faciliter les déplacements professionnels des agents du SMIRT,

D'autoriser Monsieur le Président à élaborer avec elle un projet de convention précisant les modalités financières de la mise à disposition des véhicules et les modalités de paiement des prestations,

D'autoriser Monsieur le Président à signer la convention correspondante.



Le Président du SMIRT

Daniel Percheron
Daniel PERCHERON

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS « SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012

De 10h 30 à 12 heures

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Laurent MATEJKO, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Michel VANCAILLE, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean - François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean - Claude DEBUS, M. Jean - Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Christian DECOCQ, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Michel LO GIACO M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX
M. Jean-Jacques COTTEL à M. Michel VANCAILLE
M. Bertrand RINGOT à M. Daniel PERCHERON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte, présidée par le Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON.

Monsieur Daniel PERCHERON demande à Monsieur Alain WACHEUX de traiter le huitième point de l'ordre du jour consacré à l'adhésion à la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) LILAS.

Monsieur Alain WACHEUX explique que, par courrier en date du 26 Juin 2012, Monsieur Dominique PLANCKE a attiré l'attention de Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT sur la Société Coopérative d'Intérêt Collectif, (SCIC) Lilas Autopartage en souhaitant que le SMIRT adhère à l'association pour permettre à son personnel de se déplacer en louant les véhicules qu'elle met à disposition à des tarifs attractifs.

Les délégués prennent connaissance des éléments tarifaires figurant dans le dossier et Monsieur Alain WACHEUX propose le principe d'une adhésion à Lilas Autopartage après négociation pour aboutir, comme pour Lille Métropole Communauté Urbaine, à la signature d'une convention dispensant le Syndicat du versement d'une caution et d'un dépôt de garantie et précisant le prix des locations et les modalités de paiement.

Les délégués votent unanimement et favorablement sur le principe d'une adhésion à Lilas Autopartage et autorise Monsieur le Président à entamer des négociations avec la société pour aboutir à la signature d'une convention précisant les modalités et le coût de l'adhésion et de location des véhicules.



**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012

De 10h30 à 12 h00

DELIBERATION n° 2012-13

Le Comité Syndical du SMIRT, réuni le 23 Novembre 2012 sous la Présidence de Monsieur Daniel PERCHERON, son Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu la délibération n° 2010 - 03 du 21 Mai 2010 fixant à quatorze le nombre de Vice-Présidents,

Vu la délibération n°2010-10 du 22 Octobre 2010, dressant la liste des 14 Vice-Présidents,

Vu la délibération n°2011-10 du 20 Juin 2011, actualisant la liste des Vice-Présidents,

Vu la démission de son mandat de Conseiller Général du Département du Nord de Rémi PAUVROS suite à son élection comme député et la perte de qualité de représentant de la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au sein du SMIRT de Monsieur Frédéric CUVILLIER suite à sa nomination de Ministre délégué aux Transports et à l'Economie Maritime,

Vu le vote unanime du Comité Syndical sur la proposition de procéder au renouvellement des Vice-Présidences devenues vacantes en conservant l'ordre initial de l'élection du 22 Octobre 2010, conformément aux dispositions de l'article L 2122-10 du Code Général des Collectivités Locales,

Vu l'article 10 des statuts du SMIRT, qui précise que l'élection des Vice-Présidents a lieu au scrutin uninominal majoritaire à deux tours,

Considérant qu'il y a lieu de pourvoir aux vacances des deuxième et onzième Vice-Présidences, pour la durée du mandat restant à courir du Bureau du SMIRT, soit jusqu'au 22 Octobre 2013,

Considérant les candidatures déclarées :

- 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Didier MANIER,
- 11^{ème} - Vice-Président : Monsieur Christian FOURCROY.

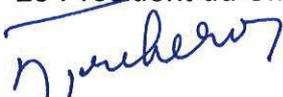
Considérant les opérations de vote et la proclamation des résultats,

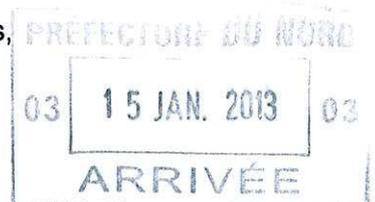
Décide

La liste des Vice-Présidents est modifiée comme suit :

- 2^{ème} Vice-Président : Monsieur Didier MANIER,
- 11^{ème} Vice-Président : Monsieur Christian FOURCROY.

Le Président du SMIRT


Daniel PERCHERON



**REUNION DU « SMIRT » DU 23 NOVEMBRE 2012
ELECTION DE DEUX VICE - PRESIDENTS**

| | |
|------------|----|
| Inscrits : | 33 |
| Votants : | 25 |
| Exprimés : | 25 |

| | NOMS DES CANDIDATS | NOMBRE DE VOIX |
|----------------------------|--------------------------------------|----------------------|
| Vice-Président n°2 | Didier MANIER _____ _____ | 25 _____ _____ |
| Vice-Président n°11 | Christian FOURCROY _____ _____ | 25 _____ _____ |

| | |
|-------------------------|---|
| Bulletins blancs | 0 |
| Bulletins nuls | 0 |



Signature des Assesseurs

Daniel JANSSENS

Signature of Daniel Janssens

Eugène BINAISSE

Signature of Eugène Binaisse

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS « SMIRT »

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012

De 10h 30 à 12 heures

Etaient présents :

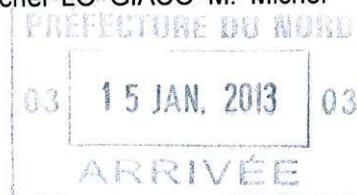
M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Laurent MATEJKO, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Michel VANCAILLE, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCO, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOIX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Christian DECOCQ, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Michel LO GIACO M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX
M. Jean-Jacques COTTEL à M. Michel VANCAILLE
M. Bertrand RINGOT à M. Daniel PERCHERON



Le quorum étant atteint, la séance est ouverte, présidée par le Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON.

Monsieur Daniel PERCHERON demande à Monsieur Alain WACHEUX de traiter le deuxième point de l'ordre du jour consacré à l'élection de deux nouveaux Vice-Présidents.

En effet, il convient d'élire à nouveau les 2^{ième} et 11^{ième} Vice-Présidents.

Le deuxième Vice-Président était Monsieur Rémi PAUVROS qui représentait le Conseil Général du Nord au sein du SMIRT et qui a démissionné de son mandat de conseiller général suite à son élection comme député.

Le 11^{ième} Vice-Président était Monsieur Frédéric CUVILLIER, qui représentait la Communauté d'Agglomération du Boulonnais au sein du Syndicat et qui est désormais Ministre Délégué aux Transports et à l'Economie Maritime.

Aussi, la Communauté d'Agglomération du Boulonnais a-t-elle procédé à une nouvelle désignation de son représentant au sein du SMIRT et il s'agit de Monsieur Christian FOURCROY.

Monsieur Alain WACHEUX propose aux membres du Comité Syndical, conformément aux dispositions de l'article L 2122-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, que les nouveaux Vice-Présidents qui seront élus occupent les mêmes rangs que les élus qu'ils remplacent.

Cette proposition reçoit un vote favorable unanime des délégués et Monsieur Alain WACHEUX fait appel aux candidatures.

Deux candidats se déclarent :

- Monsieur Didier MANIER, pour être le second Vice-Président du SMIRT,
- Monsieur Christian FOURCROY pour devenir le onzième Vice-Président,

Monsieur Alain WACHEUX rappelle les modalités d'élection des Vice-Présidents en se référant aux dispositions statutaires et il est procédé aux votes à bulletins secrets.

Deux assesseurs sont désignés. Il s'agit de Messieurs Daniel JANSSENS et Monsieur Eugène BINAISSE.

Madame Marie-Sophie LESNE, secrétaire de séance, fait l'appel des votants et les deux assesseurs veillent au dépouillement.

Messieurs Didier MANIER et Christian FOURCROY sont tous les deux élus, au premier tour, avec 25 voix chacun sur à chaque fois vingt cinq suffrages exprimés.

SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS

SMIRT

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012 DE 10H30 à 12 H

DELIBERATION N° 2012-14

Vu le Code Général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du Syndicat Mixte Intermodal Régional de Transports,

Vu l'avis favorable unanime des membres du Comité Syndical du SMIRT sur les éléments du Débat d'orientation Budgétaire pour l'exercice 2013, présentés lors de la séance,

PREND ACTE

- de la tenue du Débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2013.

Le Président du SMIRT



Daniel PERCHERON



**SYNDICAT MIXTE INTERMODAL REGIONAL DE TRANSPORTS
« SMIRT »**

COMITE SYNDICAL DU 23 NOVEMBRE 2012

Séance de 10h30 à 12h



Président : Monsieur Daniel PERCHERON

Secrétaire de séance : Madame Marie-Sophie LESNE

Etaient présents :

M. Daniel PERCHERON, M. Pierre de SAINTIGNON, M. Alain WACHEUX, Mme Marie-Sophie LESNE, M. Laurent MATEJKO, M. Dominique PLANCKE, M. Didier MANIER, M. Michel VANCAILLE, M. François VERDONCK, M. Daniel JANSSENS, M. Jean-Luc WERY, M. Daniel DELCROIX, M. Eugène BINAISSE, M. Francis DECOURRIERE, M. Eric RENAUD, Mme Françoise PROUVOST, M. Jean-Marie MARQUAILLE, M. Jean-François MALBRANCQ, M. Serge PERON, M. Christian FOURCROY, M. Arnaud BEAUQUEL, M. Yves COUPE.

Etaient excusés :

M. Jean HAJA, M. Steeve BRIOIS, Mme Martine FILLEUL, M. Bernard BAUDOUX, M. Jean-Claude DEBUS, M. Jean-Jacques COTTEL, M. Bernard CAILLIAU, M. Eric QUIQUET, M. Christian DECOCQ, M. Bertrand RINGOT, M. Philippe WAGHEMACKER, M. Michel LO GIACO M. Michel GUILBERT.

Pouvoirs :

M. Bernard CAILLIAU à M. Alain WACHEUX
M. Jean-Jacques COTTEL à M. Michel VANCAILLE
M. Bertrand RINGOT à M. Daniel PERCHERON

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte, présidée par le Président du SMIRT, Monsieur Daniel PERCHERON.

Monsieur Daniel PERCHERON, Président du SMIRT, demande à Monsieur Alain WACHEUX, premier Vice-Président du Syndicat, de présenter le point relatif au Débat d'Orientation Budgétaire de l'exercice 2013.

Monsieur Alain WACHEUX explique que les dépenses de fonctionnement correspondront à des frais d'abonnements à des revues professionnelles notamment à « Ville, Rail et Transports » et « Bus et Cars », à des charges de personnel qui pourraient s'avérer supérieures à celles de 2012, si celui-ci s'étoffe avec le recrutement du comptable, des deux chargés de mission techniques et du directeur, conformément au tableau des effectifs prévisionnels voté en Juin 2012. Elles sont estimées à 200 000 €.

A cela s'ajouteront des remboursements de frais à la Région de l'ordre de 150 000 € dans le cadre de la Convention de Mise à Disposition de Locaux et de Moyens signée le 10 Août 2010 entre le SMIRT et Le Conseil Régional, notamment pour la location des bureaux situés au 7^{ème} étage des Arcuriales (environ 51 500,00 € annuellement), des fournitures (papier, envois postaux etc..) et diverses prestations fournies à l'occasion des réunions du SMIRT.

Est également envisagée une somme de 50 000 € pour procéder à l'acquisition de petits matériels tels qu'un rétroprojecteur, de petits équipements informatiques, des frais de transports, de déplacements, de carburants, d'assurance des locaux et du véhicule de service, des frais de formation éventuels, de médecine du travail.

Pour ce qui concerne les dépenses d'investissement, Monsieur Alain WACHEUX déclare qu'elles correspondront aux frais susceptibles d'être engagés pour l'équipement du local destiné à accueillir la plateforme de tests interopérabilité, conformément aux orientations du Comité Syndical réuni le 21 Juin 2012 qui a acté la réalisation d'une plateforme de tests dans un local de 250 à 300 m², en cours de recherche. Cet équipement contribuera à faciliter la réalisation des tests d'interopérabilité des supports de titres de transport des 14 Autorités Organisatrices de Transports adhérentes du Syndicat. Le coût des travaux est estimé à 250 000€ TTC.

Monsieur Alain WACHEUX précise que pour le fonctionnement de la plateforme de tests, dans un premier temps, un prestataire extérieur sera recherché dans le cadre d'un marché public d'assistance à maîtrise d'ouvrage et que la prestation est évaluée à 200 000,00 € annuellement. La plateforme devrait être opérationnelle en fin d'année 2013 ou début 2014.

Monsieur Alain WACHEUX conclut que les besoins de financement pour 2013 devraient s'élever en fonctionnement à 400 000 €, comme en 2012, et en investissement à 250 000 € pour l'aménagement de la plateforme de tests.

C'est donc sur cette base que les participations statutaires des adhérents du Syndicat seront appelées.

Monsieur Daniel PERCHERON sollicite ensuite l'avis des délégués présents sur Les orientations budgétaires 2013.

Les délégués se déclarent, à l'unanimité, favorables aux propositions budgétaires pour l'exercice 2013.